

FICHE ACTION N° 5

Intitulé de l'action : Protéger les populations, en particulier les plus sensibles, des pollutions à l'intérieur des bâtiments

Pilote : ARS

Contexte et enjeux de l'action

Objectifs et description de l'action

En moyenne, les personnes passent 70 à 90 % de temps dans des environnements clos (locaux d'habitation, de travail ou destinés à recevoir le public), et sont exposés à divers polluants, principalement par inhalation.

En effet, l'environnement intérieur offre une grande diversité de situations de pollution. Les contaminants sont de nature physique (radon), chimiques et microbiologiques. Les principales sources de pollution peuvent provenir des matériaux de construction, des occupants et de leurs activités, des contaminants extérieurs du sol ou de l'atmosphère.

Les enfants constituent une population particulièrement sensible aux expositions environnementales du fait d'expositions précoces sur leur organisme encore en développement.

La réduction des expositions environnementales, notamment dans et autour des bâtiments accueillant des enfants, est donc une priorité pour protéger cette population vulnérable.

En outre, certaines pollutions sont plus spécifiques soit de l'habitat (combustions domestiques, présence d'allergènes d'acariens, blattes, moisissures), soit des lieux accueillant du public (ventilation et systèmes de traitements de l'air pour lesquels les dysfonctionnements résultent le plus souvent d'une mauvaise conception de l'installation ou de négligences au niveau de la maintenance).

Enfin, le Grenelle de l'environnement a souligné l'enjeu important de la qualité de l'air dans les bâtiments économes en énergie afin de concilier à la fois des objectifs sanitaires et écologiques.

Sensibiliser les populations et les gestionnaires d'établissements publics aux enjeux de la qualité de l'air intérieur

- constituer un réseau d'acteurs de prévention pluridisciplinaires
- mener des campagnes de mesures dans des crèches et établissements scolaires
- former les responsables et personnels des établissements aux règles d'hygiène et de sécurité
- partager et diffuser l'information préventive et réglementaire sur les bâtiments accueillant des enfants

Renforcer la formation des professionnels du bâtiment :

- élaborer un guide des bonnes pratiques liées aux enjeux de la qualité de l'air intérieur
- créer un module « air intérieur » inscrit au concours de centres de formation d'apprentis

Améliorer la prévention des risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur :

- mettre en place le conseil médical en environnement intérieur auprès de patients ciblés
- renforcer le contrôle de la conformité des établissements concernés par des teneurs significatives en radon

Améliorer la qualité et l'environnement des bâtiments accueillant des enfants :

- repérer les établissements situés sur des sites potentiellement pollués

Opérations programmées

Opération	Acteurs	Indicateurs des résultats attendus			
		Etat initial en 2008	objectif	Etat d'avancement au	Code couleur*
<p>Mener des actions de sensibilisation par un réseau d'acteurs pluridisciplinaires auprès du grand public, des scolaires, des chefs et gestionnaires d'établissements d'enseignement et de la petite enfance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire la campagne expérimentale de mesure de l'air intérieur dans 15 crèches et écoles puis dans le secondaire (lycées, collèges) - Former les encadrants, les enseignants et personnels non enseignants des établissements aux règles « d'hygiène et de sécurité », et à leur responsabilité pénale - Mettre en place une plate-forme d'information et de veille réglementaire sur les bâtiments accueillant des enfants 	<p>Pilote : ARS Conseil régional, ADEME, Rectorat, DREAL, ASN, DRAAF Air Pays de Loire, UFC Que Choisir, Sarthe Nature Environnement, CLCV.</p> <p>Pilote : Air Pays de la Loire ARS, DREAL, ADEME, collectivités locales</p> <p>Pilote : Académie de Nantes</p> <p>Pilote : ARS DREAL, DRCSJS, Rectorat, Conseil régional, conseils généraux, ville de Nantes</p>	<p>Expérimentation de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans une école et un lycée de Nantes</p> <p>Formation de 500 stagiaires dont 75 enseignants physique-chimie et 80 techniciens de laboratoire</p>	<p>Nombre d'élèves et de chefs d'établissements sensibilisés</p> <p>Nombre de réunions grand-public</p> <p>Nombre d'établissements concernés par une campagne de mesure de la qualité de l'air</p> <p>10% par an en effectif global</p> <p>100% d'ici 2013 pour les effectifs en Sciences de la Vie et de la Terre</p> <p>Mise à jour du guide régional : fin 2010</p>		
<p>Elaborer un guide des bonnes pratiques liées aux enjeux de la qualité de l'air intérieur à destination des professionnels du bâtiment</p> <p>Expérimenter l'intégration d'un module « Qualité de l'air intérieur » dans l'épreuve du concours Professionnel Gaz (PG) concernant les Centres de Formation d'apprentis (CFA)</p>	<p>Pilotes : CAPEB / FRB</p> <p>Pilotes : CAPEB / FRB ARS / DREAL</p>	<p>Formations FEEBAT (ventilation) et Quali'CO (maîtrise du risque monoxyde de carbone)</p>	<p>Guide élaboré en 2013</p> <p>Elaboration du module et intégration dans l'épreuve du concours PG sur deux CFA de la région</p> <p>Nombre d'apprentis concernés</p>		
<p>Mettre en place dans la région le conseil médical en environnement intérieur (diagnostic d'exposition environnementale à domicile) auprès de patients identifiés lors d'une consultation d'allergologie</p>	<p>Pilote : CHU de Nantes DRASS / DREAL</p>	<p>Réponse du CHU de Nantes à l'appel à projet régional (montage financier, recrutement)</p>	<p>Formation d'un 1^{er} conseiller en environnement intérieur en Pays de la Loire</p> <p>Test et évaluation de l'activité sur un petit panel de patients d'ici 2011 (nombre de visites réalisées /</p>		

Opérations programmées

			nombre de prescriptions)		
Renforcer le contrôle de la conformité des établissements (ERP) concernés par des teneurs significatives en radon	Pilotes : ARS / ASN DDT, collectivités locales	43 % des établissements concernés mis en conformité	100 % des établissements concernés mis en conformité en 2013		
Repérer des établissements accueillant des enfants situés sur ou à proximité de sols potentiellement pollués et diagnostiquer ces sols	Pilotes : DREAL / Préfectures Comités départementaux	Nombre de diagnostics à réaliser: Non connu en 2008	100%		

* Opération : non commencée ■ ; en cours ■ ; terminée ■ ; supprimée ■

Observations

--